



Ingrid AWADÉ plantant un arbre

Journée de l'arbre au Togo P.4
LE SECTEUR INFORMEL SUR
INITIATIVE D'INGRID AWADÉ
MET 5000 PLANTS EN TERRE

Bernadette Legzim-Balouki, Ministre du commerce et de la promotion du secteur privé



Bernadette Legzim-Balouki

« Investir au Togo est aujourd'hui facile, rapide et pas cher » P.6

N° 396 du 04 juin 2014 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: Saint-Louis

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Fin aujourd'hui des 72 heures de grève des greffiers du Togo

L'AGT MENACE DE RECONDUIRE LE MOUVEMENT

P.6



Dialogue politique Togotélécom 2

LE CST, ADDI ET LA CAE QUITTENT LA TABLE DE DISCUSSION

P.3

LES 3 FAITS MAJEURS QUI ONT TRAHI LES INTENTIONS DE L'OPPOSITION CONTRE UN ABOUTISSEMENT HEUREUX DU DIALOGUE

CECO-BTP au chevet des étudiants des Universités du Togo APRES LOMÉ, DES BOURSES D'UNE VALEUR DE 240 000 FCFA OFFERTES AUX ÉTUDIANTS DE L'UK



Photo de famille des bénéficiaires et quelques responsables de l'UK



CECO BTP actuels
Constantin Amouzou,
DG CECO BTP

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

BROUILLE AUTOUR DE LA PASSATION DE MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT

LE MINISTRE AGAZAZI ACCUSÉ D'AVOIR AGIT EN FAVEUR D'UN SOUMISSIONNAIRE

P.4

CECO-BTP au chevet des étudiants des Universités du Togo APRÈS LOMÉ, DES BOURSES D'UNE VALEUR DE 240 000 FCFA OFFERTES AUX ÉTUDIANTS DE L'UK

La deuxième phase de la remise des bourses d'excellence par le Consortium des Entreprises de Construction et en Travaux Publics (CECO-BTP) aux étudiants, a eu lieu le jeudi 22 Mai 2014 à Kara en présence des premiers responsables de ladite Université. Pour cette fois-ci, c'est au total douze étudiants de l'Université de Kara qui se sont vus remettre l'attestation leur donnant le droit de percevoir pour une année, la somme de 240 000 Francs CFA. Cet appui de CECO a pour but d'aider les étudiants durant leur cursus universitaire. Une façon à l'entreprise de contribuer à la formation de l'élite de demain et par ricochet au développement du pays.

Le 22 avril dernier, le même geste d'un montant de 20 000 fcfa par mois et ce durant un trimestre, avait été fait en faveur de 36 étudiants de l'Université de Lomé. Ces derniers étaient composés de la plupart des ingénieurs en génie mécanique, techniciens supérieurs en génie civil, ingénieurs en génie civil, techniciens supérieurs en génie électrique, juristes, des étudiants de FASEG et de l'ESA. Tous ces gestes selon le premier responsable de CEO-BTP, Amouzou Constantin, visent à inciter les étudiants à la culture de l'excellence et à encourager les recherches scientifiques. « Nous avons décidé d'apporter notre



Photo de famille des bénéficiaires et quelques responsables de l'UK

contribution à la formation des étudiants en primant les meilleurs. Ils sont d'ailleurs nombreux à arriver dans nos locaux en fin de cycle pour les stages. Nous menons cette action pour encourager les recherches scientifiques », laissait entendre Constantin Amouzou le 22 avril 2014 devant les étudiants et les premiers responsables des universités au Togo.

C'est un geste de générosité qui mérite d'être apprécié à sa juste valeur. Ces managers de bonne

volonté comme le DG de CECO se comptent au bout des doigts aujourd'hui dans nos milieux. Les universités du Togo font face au problème de bourses et la démarche de CECO est une épine de moins dans les pieds de ces grands centres de recherches que sont les universités.

CECO-BTP, c'est également le sens de la responsabilité qui anime les premiers responsables et particulièrement le Président Directeur Général Constantin

Amouzou qui ne lésine pas sur les moyens pour motiver son personnel et venir en aide aux populations. Augmentation des salaires, construction des logements etc...

CECO-BTP, est une entreprise qui s'investit depuis quelques temps dans l'immobilier, l'agro business et l'agro industrie, l'industrie manufacturière et la gestion des grandes centrales d'achats.

La rédaction

FODDET VULGARISE LES OBSERVATIONS FINALES SUR LA CDE, L'OPSC ET LA CADBE AU SEIN DES ENFANTS

24 enfants issus des différentes préfectures de la région maritime et membres des conseils consultatifs préfectoraux des enfants et du Club « Violence against Children, VAC » se sont retrouvés les 24 et 25 Mai en formation à Tsévié. Cette session initiée par le Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo, FODDET, sur financement de Plan Togo vise à partager les observations finales issues de l'examen des rapports sur la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant ; le protocole facultatif à la Convention relative aux Droits de l'Enfant concernant la vente d'enfant, la prostitution

des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, OPSC et la Charte Africaine des Droits et du Bien-être des Enfants, CADBE.

Cette session de partage qui intervient après celle organisée en 2013 au bénéfice des membres des organisations de la société civile des droits de l'enfant vise à disséminer au sein des enfants togolais les observations finales des principaux instruments relatifs à leur promotion et protection. Pour le président du FODDET Mack Chile ADODO, « il est important d'organiser cette rencontre de partage au bénéfice des enfants car même si les observations sont adressées au

gouvernement togolais, ils sont les premiers concernés et il convient de les leur faire connaître ». Ainsi donc, durant les deux jours, les participants à cette rencontre (dont l'organisation dont la tenue a été assurée par l'ONG Agir Plus, point focal de FODDET dans la région maritime) ont bénéficié des explications sur les différents points des observations finales ; ce qui leur a permis de comprendre les obligations de l'Etat à leur bénéfice.

Même si initialement la formation portait sur les observations finales, il convient de préciser qu'elle a pris en compte le thème de la célébration du 16 juin, la journée de l'enfant

africain. « Etant donné que la rencontre a lieu à la veille de la commémoration de la journée de l'enfant africain, l'ensemble des acteurs des droits de l'enfant ont estimé qu'il est important d'en parler un peu aux enfants et de les inviter à initier des actions à cette occasion » ; a déclaré M. Ali François de Plan Togo également présent à cette session de formation.

« Nous remercions FODDET et Plan-Togo d'avoir organisé cet atelier qui nous a permis de connaître les observations finales adressées à l'Etat par les comités des experts de CDE et de la CADBE » ; a déclaré Mlle Gnaro Méchaque du club VAC à la fin de l'atelier. Pour elle

comme pour bien d'autres participants, une fois rentrée de cette formation, « je ferai la restitution de tout ce que j'ai appris à mes camarades élèves pour qu'ils sachent aussi ce que disent les observation finales ».

Notons que concomitamment à la formation de Tsévié, une autre s'est tenue à Dapaong au bénéfice des enfants des régions de la Kara et de la Savane. De sources proches de FODDET, on annonce qu'un troisième atelier du genre se tiendra dans les jours à venir à Sokodé dans le centre du pays en faveur des enfants des régions centrale et des plateaux.

Sébastien

Dialogue politique Togotélécom 2 LE CST, ADDI ET LA CAE QUITTENT LA TABLE DE DISCUSSION

LES 3 FAITS MAJEURS QUI ONT TRAHIS LES INTENTIONS DE L'OPPOSITION CONTRE UN ABOUTISSEMENT HEUREUX DU DIALOGUE

Commencé il y a 2 semaines, le dialogue entre les acteurs politiques devant aboutir à un consensus sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles devrait prendre fin cette semaine avec la publication des conclusions. Les 12 points inscrits à l'ordre du jour ont été débattus. Mais à en croire les informations, il y a des points d'accords mais également des points de désaccords. Dans le but de continuer par tenter les rapprochements de points de vue, une rallonge de quelques jours a été sollicitée. Mais coup de théâtre, hier, alors que les discussions se sont poursuivies, l'opposition en l'occurrence l'ANC, ADDI et la Coalition Arc-en-ciel décide de quitter la table argumentant qu'il n'y aurait eu aucun accord. Curieux pour des gens qui ont demandé le dialogue, mais qui décident de quitter les premiers la table de discussion. Voilà qui vient confirmer la mauvaise volonté de cette opposition de voir le pays sortir de ce cycle infernal de crises politiques à répétition qui retardent son développement.

D'abord 3 faits ont trahi les intentions du CST de faire



Photo archives

échouer le dialogue

3 faits majeurs survenus lors de ces discussions démontrent à suffisance la vraie mauvaise volonté du CST de faire échouer le dialogue

Le 1er acte, c'est le pessimisme affiché au 3e jour des discussions par les membres du CST et qui ont au cours d'un point de presse laissé croire qu'ils ne croyaient pas en ce dialogue. Sans aucune preuve laissant transparaitre un quelconque blocage, le CST a déclaré ne pas croire en une issue favorable au dialogue. Et pourtant, certains de ses membres continuent par assister aux discussions à Togotélécom. N'est-ce pas une façon de semer du flou et démobiliser les parties en présence ?

L'acte 2 qui est tout aussi irresponsable que

provocateur est bien l'intrusion de deux membres du collectif dans la salle de réunion où se déroulent les discussions. En effet, le lundi 26 mai 2014 le professeur Wolou Komi et Me Zeus Ajavon se sont invités dans la réunion. Le premier disait venir au nom du parti ADDI et le second au nom du CST. Ils disent être venus en experts en matière de constitution, parce que c'est le sujet sur la limitation et la durée du mandat qui devait être abordé. Or ces deux n'appartiennent à aucun parti siégeant au parlement. Heureusement que la vigilance et la fermeté des autres délégations ont permis de les mettre à la porte pour que continuent les discussions.

L'acte 3 est relatif aux accusations sans fondement portées à l'encontre du parti au pouvoir pour son attitude

au cours des discussions. On dit souvent que qui veut tuer son chien l'accuse de rage. C'est lors d'une conférence de presse que le CST a tenté d'accuser UNIR de vouloir l'échec des discussions. Et l'argument, c'est que la délégation du parti était si silencieuse qu'on dirait un monologue. Comment comprendre une telle accusation qui n'a ni tête ni queue ? Les conclusions de la CVJR ne s'adressent pas uniquement qu'à UNIR, mais à tous les togolais.

Voilà qui montre la mauvaise foi du CST de voir le dialogue aboutir. Le paradoxe dans tout ça, c'est que c'est le collectif qui a été toujours au premier rang pour réclamer le dialogue. L'on a laissé même entendre que le pouvoir avait peur d'un dialogue, raison pour laquelle, il s'opposait. Aujourd'hui, les faits sont parlants et les togolais peuvent faire la part des choses pour savoir de quel côté se trouve la mauvaise foi.

Quitter la table de négociation parce qu'il n'y a pas eu d'accord n'est pas encore un argument. Tous ces gestes et actes émanant de l'opposition étaient bien de faire voler en éclat le

dialogue. L'opposition doit comprendre que le Togo a évolué et les togolais savent que ces manières de faire n'ont pour seule et unique visée de continuer par entretenir les réseaux de collecte de fonds qui permettront aux premiers responsables de se refaire une santé financière. Et les togolais ne se laisseront plus guider par ces pratiques qui ne leur apportent plus rien si ce n'est que misère.

Ailleurs ce sont les coups de grenade, les bombes et les kalachnikovs qui parlent en lieu et place du dialogue. Mais au Togo, l'on a aujourd'hui la chance qu'il y ait un président de la république qui est ouvert au dialogue. L'opposition doit se raviser et éviter le radicalisme qui ne profite pas au pays. Vouloir à tout prix l'exclusion de l'autre ne profite jamais et n'apporte pas la sérénité. Les déclarations il y a 2 jours de Jean-Pierre Fabre au sujet de la candidature de l'actuel Chef de l'Etat ne sont ni plus ni moins que de la provocation. C'est ce qui d'ailleurs était l'objectif premier de l'opposition. Vivement que le bon sens revienne.

LM

Les bassins de rétention d'eau au Togo

L'UNE DES SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LE GOUVERNEMENT CONTRE L'INONDATION PORTE SES FRUITS

Les habitants d'Agbalépédo, adidoadin, Avédji, carrefour Bodjona et Agoè Lycée n'auront plus à souffrir des effets pervers des inondations. Et pour cause, depuis la construction par le gouvernement des bassins de rétention d'eau, elles vivent mieux. Les dernières pluies qui ont arrosé la capitale Lomé n'ont plus fait du tort à ces populations. Plus d'inondation et plus de dégâts matériels. Le salut vient de l'initiative prise par le gouvernement ces dernières années en procédant à la construction des grands bassins de rétention d'eau et au curage des caniveaux. « C'est une

joie pour nous. Avant, il suffit d'une petite pluie et nos maisons sont envahies et on ne peut plus sortir. Merci au gouvernement qui a pensé construire les bassins de rétention d'eau. », a laissé entendre un habitant d'adidoadin.

Bien qu'il existe encore des quartiers qui sont menacés par les inondations à Lomé, cette initiative du gouvernement mérite d'être saluée.

Vivement que d'autres initiatives puissent voir le jour afin que les phénomènes d'inondations avec toutes ces conséquences ne

soient plus qu'un mauvais souvenir au Togo.

Aux populations, que les bonnes pratiques, surtout les règles de civisme prévalent. Car s'il est vrai que le gouvernement à la responsabilité de construire les caniveaux et autres bassins de rétention pour protéger les populations, il est d'autant plus vrai que les populations elles-mêmes fassent preuve de responsabilité, en évitant de boucher les caniveaux avec des débris de toute sorte.

La rédaction



Un bassin de rétention d'eau à Agbalépédo

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

BROUILLE AUTOUR DE LA PASSATION DE MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT

LE MINISTRE AGADAZI ACCUSÉ D'AVOIR AGIT EN FAVEUR D'UN SOUMISSIONNAIRE

Les autorités togolaises dans le cadre de la relance du secteur agricole a, avec le soutien technique et financier des partenaires en développement, mis sur pied le Programme d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). Un projet ambitieux et noble qui, selon les prévisions contribuera à porter à 6% la croissance du secteur agricole. Même si le début du projet a éprouvé quelques difficultés, il est loisible de dire de nos jours que les choses semblent rentrer dans l'ordre avec quelques résultats encourageants. Mais, cette avancée risque de recevoir un coup fatal qui mettrait à mal le projet si certaines pratiques peu scrupuleuses qui font actuellement cours dans le cadre de l'attribution des marchés ne cessent pas. Ces pratiques ont été décelées dans le cadre d'un appel d'offres pour l'acquisition du matériel roulant au profit de l'ONAF, de l'ITRA et de l'ICAT. Le premier à être dans la ligne de mire des plaignants, est le ministre Ouro-Koura Agadazi. Favoritisme et intimidation, voilà ce dont on accuse le ministre dans cette affaire. Des accusations balayées de revers de mains par certains fonctionnaires du ministère qui estiment que le colonel ministre a agit dans les règles de l'art. Certains des soumissionnaires n'en croient pas leurs yeux. Et pourtant c'est ce qui est arrivé à en croire les plaignants. En effet, dans le cadre de l'appel d'offres N° 010-PPM

2013/MAEP/SG/PPAAO/SPM du 11 octobre 2013 relatif à l'acquisition du matériels roulants, plusieurs entreprises ont soumissionné. La consistance du marché évaluée à 5 lots devrait permettre la fourniture de 15 Pick up (4x4), trois (4x4) stations Wagon, 1 mini bus de 16 places, 2 camions frigorifiques et 60 motos. Mais contre toute attente, et la grande stupéfaction de certains soumissionnaires, c'est l'entreprise SAPRESIC-TOGO qui emporte plus de la moitié des lots. Et beaucoup soupçonne le ministre d'avoir opéré une sorte de favoritisme au détriment de ce qui se fait dans le cadre des appels d'offres. Les accusations se basent sur le fait que l'entreprise en question aurait été conviée à une rencontre par le ministre lui-même, rencontre qui devrait permettre à l'autorité contractante et la sous-commission de passation de marché de PPAAO, de statuer sur les résultats de l'évaluation des offres soumises. «Ceci est contraire à la procédure d'évaluation et d'attribution des offres », estime un rompu en la matière. Or, d'après les indiscretions, les déclarations fiscales de l'entreprise SAPRESIC-Togo se sont révélées douteuses. Mais, c'est dans ces conditions qu'elle s'est vue attribuée 3 des 5 lots.

« Faux », rétorque l'entourage du ministre qui estime que celui-ci a été à leurs yeux, clément vis-à-vis de certaines entreprises et de leurs

acolytes qui se trouvent dans les différents organes des marchés. « Ce que le ministre a fait c'est ce que l'Autorité de Réglementation des Marchés Publics a justement fait dans sa correspondance adressée au ministère à ce sujet. Il n'y a donc pas à accuser le ministre qui a agit dans les règles de l'art », a laissé entendre un proche collaborateur du ministre Agadazi.

Le procès verbal de la rencontre du ministre avec la sous-commission de passation des marchés du PPAAO-Togo laisse entrevoir des manquements dans l'attribution dudit marchés. Le même procès verbal laisse apparaître qu'à la suite des vérifications opérées à la direction générale des impôts, vérifications qui ont relevé des incohérences graves, une réévaluation a été faite. Les résultats de cette réévaluation ont écarté carrément l'entreprise SAPRESIC-Togo. En plus l'autorité contractante qui se trouve être le ministère, aurait, au cours de la réunion attiré l'attention des membres des différents organes des marchés sur les risques des initiatives personnelles qui se prennent et s'exécutent sans sa permission. il aurait également rappelé que des actions de recherche d'information et de règlement de problèmes de marchés en dehors des règles établies par le code des marchés publics ne doivent plus avoir lieu. Une déclaration de bonnes intentions qui va en contradiction avec ce qui se passe.

Puisque, d'après les indiscretions, le projet qui fait polémique est en ce moment bloqué, parce que le ministre continuerait, en dépit de la réévaluation de la sous-commission, par exiger que les 3 lots reviennent à l'entreprise disqualifiée qui n'est autre que SAPRESIC-TOGO.

A la lecture de cette affaire, une seule question revient à l'esprit. Le ministre Ouro-Koura Agadazi, connu pour sa droiture, peut-il se laisser aller à ce sale jeu ? Toute la question est là. Par ailleurs, l'on accuse le ministre dans un autre projet, le projet PASA où un marché serait prêt à être notifié mais bloqué depuis 3 mois. Selon les informations toutes les conditions sont réunies, la Banque Mondiale et la Direction nationale du contrôle des marchés publics (DNCMP) ont donné leurs avis de non objection, le ministère de l'économie et des finances de son côté a approuvé le marché en question. Il ne reste qu'au ministère de l'Agriculture de notifier le contrat au cabinet contractant et permettre le démarrage des fonds compétitifs et de garantie, instruments financiers de soutien à l'agriculture. Ce qui n'est pas fait jusqu'ici. Pourquoi, seul le ministère saura le dire. Nos tentatives pour approcher la personne responsable des marchés au MAEP pour en savoir plus sont restées infructueuses.

Affaire à suivre.

LM

Journée de l'arbre au Togo

LE SECTEUR INFORMEL SUR INITIATIVE D'INGRID AWADÉ MET 5000 PLANTS EN TERRE

Le dimanche dernier le Togo célébrait pour la 37e fois, la journée de l'arbre. A l'occasion, le secteur informel s'est plus positivement illustré avec une forte mobilisation. C'est au total 5000 plants qui ont été mis en terre. L'initiative vient de la directrice générale de la Délégation chargée à l'Organisation du Secteur Informel, Ingrid Awadé. Ils étaient environ 4000 personnes, hommes et femmes, commerçantes et commerçants, conducteurs de taxi-moto à répondre à l'appel de leur premier responsable. Les plants ont

été mis en terre dans des zones comme Togo télécom, CHU Sylvanus Olympio et bien d'autres quartiers de Lomé. Pour la directrice de DOSI, c'est une manière pour son secteur de contribuer à la lutte contre les fléaux liés à la désertification, une démarche citoyenne et civique en quelque sorte. «Le chef de l'Etat et le gouvernement œuvrent pour le développement économique et social du pays et luttent contre l'abattage des arbres et pour promouvoir le reboisement. Il est logique qu'à l'occasion de



Ingrid Awadé en chapeau de brousse au milieu des commerçantes

cette Journée la DOSI se mobilise. Le secteur informel n'a aucune raison de rester en marge de cette démarche

civique » a déclaré Mme. Awadé.

La journée de l'arbre au Togo a été instituée en 1977 par feu Président Eyadema pour lutter contre l'avancée du désert qui était en passe de gagner toute l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, son appel à la révolution verte avait été entendu et depuis, chaque togolais plante un arbre au 1er juin de chaque année. La tradition s'est donc poursuivie avec l'actuel chef de l'Etat qui s'est engagé dans le combat contre l'avancée du désert.

Le messager
le Messager

Lu sur le net !

Le tabou de l'éjaculation précoce

Trouble sexuel masculin le plus fréquent, l'éjaculation précoce touche près d'un tiers des hommes. Pourtant, en parler reste difficile malgré la souffrance qu'elle peut engendrer. Une première campagne d'information grand public incite aujourd'hui les hommes à briser le silence car des solutions existent.

L'éjaculation précoce concernerait près d'un homme sur trois(1). Malgré ces chiffres, il est toujours difficile d'aborder le sujet même s'il peut être très mal vécu. Pour faire sortir ce trouble de l'ombre, les laboratoires Menarini lancent une campagne d'information nationale auprès du grand public. En plus du spot, un site "garderlecontrol.fr" est mis en place pour informer les hommes souffrant d'éjaculation précoce, leur donner des conseils et les amener à consulter.

L'éjaculation précoce reste taboue

La plupart des Français connaissent ce trouble. C'est même, selon une enquête Opinion Way "Regards croisés sur la sexualité des Français"3 réalisée en 2012, le 2e trouble sexuel le plus connu des Français, juste après les troubles de l'érection. Toujours selon cette enquête, 50 % déclarent avoir déjà souffert d'éjaculation précoce à un moment donné et 43 % des femmes y auraient déjà été confrontées dans leur vie.

La différence entre ses chiffres et l'épidémiologie tient à l'interprétation de l'éjaculation précoce. Selon la définition médicale, il s'agit en effet d'un trouble de l'éjaculation persistant ou répété lors de stimulations sexuelles minimes avant, pendant ou juste après la pénétration, et avant que le sujet ne souhaite éjaculer. Pour parler d'éjaculation précoce, ce phénomène doit être permanent ou fréquent depuis au moins 6 mois.

"Concrètement, l'éjaculation survient trop vite, avant la pénétration ou dans les quelques minutes suivant le début de la pénétration et cela, pratiquement chaque fois qu'il a une relation sexuelle" précise le Dr Gilbert Bou-Jaoudé, médecin sexologue président de l'Association pour le développement de l'information et de la recherche sur la sexualité (ADIRS)1. L'accident ponctuel n'entre pas dans ce cadre.

On distingue deux grands types d'éjaculation précoce

- L'éjaculation primaire (innée) est très rapide et quasi systématique depuis le début de la vie sexuelle. Elle a tendance à persister tout au long de la vie chez 70 % des hommes et peut même s'aggraver avec le temps. Elle concerne environ 2/3 des hommes qui souffrent d'éjaculation précoce.

- L'éjaculation secondaire (acquise) se produit après une période de relations sexuelles "normales". A l'origine de ce changement, on peut trouver une anxiété de la performance, des problèmes relationnels ou psychologiques, une dysfonction érectile, une hyperthyroïdie ou l'arrêt de prise de médicaments addictifs (opiacés).

Un problème pour l'homme, la partenaire et le couple

Le manque de contrôle de l'éjaculation peut entraîner une perte de confiance pour l'homme, et une certaine frustration chez sa partenaire. Selon l'enquête "Regards croisés sur la sexualité des Français", 37 % des femmes concernées mentionnent une baisse de désir sexuel quand 85 % des hommes soulignent un impact sur leur confiance en eux. Le risque pour le couple est que l'éjaculation précoce les entraîne dans une spirale négative, ce trouble devenant une source de tensions et de conflits qui vont augmenter les risques d'éjaculation précoce.

A suivre

LE CIRCUIT FINANCIER DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AU CŒUR D'UNE FORMATION À L'ENDROIT DES MEMBRES DU BASSIN DES FORMATEURS

40 membres du bassin national des formateurs de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), sont formés ce lundi à Lomé sur le circuit financier de l'administration publique. Issus du secteur privé, de l'administration publique et de la société civile les participants à cette formation initiée par l'ARMP se sont familiarisés avec le rôle qu'ils doivent jouer sur le plan des dotations budgétaires qui leur sont allouées annuellement à travers le budget de l'Etat.

Pour Yaovi Savi, l'un des formateurs, les modules choisis, vont permettre à tous les participants de renforcer leurs capacités en matière de maîtrise du circuit et plus de responsabilisation dans les formations qu'ils auront à faire pour les autres. « Il y



Théophile René KAPOU, DG de ARMP

aura 4 modules principaux, un premier sur le cycle budgétaire, un second qui va porter sur le fondement même du circuit juridique, le 3ème portera sur la chaîne de la dépense publique et le 4ème sur les perspectives d'évolution de cette chaîne de la dépense publique » a-t-il déclaré

Le directeur général de l'ARMP, René Théophile Kapou, a vanté les mérites de la maîtrise du circuit financier grâce à laquelle les

procédures d'attribution des biens et services par l'Etat se font dans les normes requises.

« La maîtrise du circuit est très importante et permettra aux participants, de mieux expliquer et de mieux former les acteurs de la commande publique pour que ceux-là maîtrisent à leur tour ce circuit. Puisque, lorsque vous avez une certaine maîtrise du circuit, et que vous êtes opérateur économique par exemple, vous savez à quel moment vous devez réagir par rapport à tel ou tel dossier », a-t-il indiqué.

Pour lui, ce genre d'initiative est incontournable dans le processus d'assainissement de l'environnement financier par le biais des marchés publics, levier de l'économie nationale

Savoirnews et le messager

Lutte contre les pollutions marines DES REPRÉSENTANTS (CIVILS ET MILITAIRES) DES ETATS OUEST-AFRICAINS EN CONCLAVE D'UNE SEMAINE À LOMÉ

Des représentants (civils et militaires) des 15 Etats ouest-africains ont entamé ce lundi à Lomé, un séminaire d'une semaine en vue de consolider leurs connaissances dans le domaine de la lutte contre les pollutions marines par hydrocarbures.

Cette rencontre d'une semaine qui se tient dans les locaux de l'Ecole du Service de Santé des Armées, leur permettra également d'étayer leur réflexion en matière de gestion de crise maritime et d'améliorer leur expertise du milieu marin.

L'ouverture des travaux a été présidée par le ministre togolais de l'environnement et des ressources forestières André Johnson et l'ambassadeur de France au Togo Nicolas Warnery.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du projet « Appui à la réforme du secteur de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée (ASECMAR) », porté par la France. Il vise à aider quinze pays de la CEDEAO et de la CEEAC à relever les multiples défis maritimes : sécuritaires, économiques et environnementaux.

Le projet a été mis en place en 2011 par la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) de la France, en vue d'améliorer la capacité de certains États à exercer leur souveraineté dans la zone du golfe de Guinée.

« Ce séminaire concerne justement la lutte contre la pollution du fait des hydrocarbures, c'est-à-dire du pétrole et du gaz qui peut s'échapper en mer à la suite d'une collision entre deux bateaux, soit à la suite d'une avarie d'un bateau, soit à la suite d'un accident sur une plateforme pétrolière, ou d'un

accident sur un gazoduc », a expliqué Nicolas Warnery, affirmant que « tous ces événements peuvent provoquer une catastrophe ».

« Nous avons en France, beaucoup souffert il y a quelques années avec des tonnes et des tonnes déversés sur les côtes Bretagne. Il a fallu des semaines, voire des mois de travail pour s'en débarrasser. Nous aimerions aider les pays du Golfe de Guinée à se doter d'un arsenal leur permettant d'éviter ce genre d'accident ou de gérer ce genre de crises quand elles arrivent. Il faut anticiper, avoir des règles de sécurité, des équipements aux abords du Port pour éviter une éventuelle pollution. Et s'il y a pollution, qu'il y ait des moyens de la limiter ou de la contenir (...) », a souligné le diplomate français.

Selon le ministre togolais de l'environnement et des ressources forestières, aucun pays côtier n'est à l'abri de la pollution marine. « Les hydrocarbures qui se déversent par exemple dans la mer, ont une incidence négative sur la flore et la faune marine. Ce séminaire va aider les pays du Golfe de Guinée à mettre en place des structures de coordination pour des échanges d'informations, afin de pouvoir faire face à la pollution que représentent des accidents en mer (...) », a précisé André Johnson.

L'organisation de ce séminaire international à Lomé vise à appuyer le Togo qui, dans sa volonté d'apporter au plus vite des réponses concrètes aux questions maritimes, vient de porter par décret la création d'un organisme national chargé de l'Action de l'Etat en Mer (ONAEM).

Savoirnews

Bernadette Legzim-Balouki, Ministre du commerce et de la promotion du secteur privé

« Investir au Togo est aujourd'hui facile, rapide et pas cher »

Les prouesses du Togo aujourd'hui n'est plus à démontrer. En 10 ans, le pays s'est profondément transformé. Réformes politiques et économiques, stabilité, infrastructures, environnement des affaires. Tout concourt aujourd'hui à attirer davantage d'investissement étranger et à favoriser la création d'un tissu de PME/PMI locales avec les nouvelles réglementations concernant la création des SARL.

Chaque année, le Togo gagne des points dans le classement 'Doing Business' réalisé par la Banque mondiale. C'est la preuve qu'il y a bien plus qu'un frémissement, mais une vraie relance.

La formidable expansion du Port de Lomé est l'un des indicateurs fiables.

A la tête du ministère du Commerce et de la Promotion du secteur privé, Bernadette Essossimna Legzim-Balouki fait le maximum pour rendre son pays Business friendly.

Dans cet entretien avec le confrère de republicoftogo.com, madame la ministre revient sur certains aspects de ces réformes qui certainement vont accroître les investissements étrangers et locaux et reste confiante sur l'avenir du Togo.

Republicoftogo.com : Le Togo veut à tout prix se hisser dans le classement 'Doing Business'. Le climat des affaires s'est-il



Bernadette Essossimna Legzim-Balouki, Ministre du Commerce

véritablement amélioré pour prétendre à une meilleure note ?

Bernadette Essossimna Legzim-Balouki : Oui, l'environnement des affaires s'est amélioré. Juste un exemple : 24h sont nécessaires pour créer une entreprise.

Il y a environ deux semaines, le gouvernement a pris un décret réduisant le capital des SARL à 100.000 Fcfa au lieu d'un million. Et ce n'est que le début.

L'objectif est de faciliter le travail des jeunes entrepreneurs.

Concernant les impôts, la taxe sur les salaires a été réduite tout comme l'impôt sur les sociétés.

Investir au Togo est aujourd'hui facile, rapide et pas cher.

La finalité de toutes ces mesures est de stimuler le business et d'attirer les

investisseurs étrangers.

Le Togo se classe au 156e rang du classement 'Doing Business'. L'ambition est de gagner 6 places chaque année afin d'être le premier de la sous-région.

Republicoftogo.com : Le patronat et l'AGET demandent au gouvernement de faire davantage en faveur du secteur privé ?

Oui, c'est normal. Au fur et à mesure de la mise en œuvre des réformes, des améliorations seront apportées.

Republicoftogo.com : La collecte de l'impôt n'est pas aisée au Togo. Pensez-vous que la création de l'OTR permettra d'obtenir de meilleurs résultats auprès des entreprises et des commerçants ?

Nous sommes convaincus, sinon le gouvernement n'aurait jamais procédé à cette réforme de fond.

L'Office togolais des recettes est un bon outil.

Avec la création du guichet unique du commerce extérieur, nous pensons que ça va encore améliorer ses performances.

Republicoftogo.com : L'économie togolaise vit pour une bonne part grâce au secteur informel. Comment faire pour mieux organiser cette activité ?

C'est pour cette raison que le président de la République a créé la Délégation à l'organisation du secteur informel (DOSI). Nous travaillons activement avec cette structure pour améliorer les choses.

C'est un secteur qui brasse beaucoup d'argent. Je pense personnellement qu'il est important de parvenir à une formalisation de ces activités génératrices de revenus et d'emplois.

Republicoftogo.com : De par sa situation géographique et son port, le Togo est devenu un Hub commercial régional. Cette activité est-elle favorable au secteur privé ou s'agit-il juste d'un point de transit dont ne bénéficie pas le tissu industriel et commercial national ?

C'est non seulement un avantage pour les pays de la sous-région mais aussi pour tout notre secteur privé qui importe des marchandises à partir de ce port.

Republicoftogo.com : En regardant quelques années en arrière, pouvez-vous dire que le Togo s'est modernisé ? Est-il attrayant pour les entrepreneurs privés ?

Le Togo d'y a 10 ans n'est pas celui d'aujourd'hui. Le Togo s'est énormément modernisé que ce soit au niveau des administrations, des infrastructures, de la gouvernance, bref, dans tous les domaines.

Les visiteurs qui n'étaient pas venus au Togo depuis 10 ans, sont agréablement surpris. Et cela se ressent en termes d'investissements privés.

Republicoftogo.com : Le gouvernement tente de convaincre la Diaspora d'investir au Togo dans des domaines productifs comme le commerce, l'industrie et les services. Votre ministère encourage-t-il cette démarche et comment convaincre les plus réticents ?

Nous avons besoin que les fils et filles de ce pays puissent apporter leur contribution au développement grâce à des projets innovants.

S'agissant de ceux qui hésitent encore, nous sommes déterminés à les convaincre avec de solides arguments.

Source : [Republicoftogo.com](http://republicoftogo.com) et [Le messenger](http://le-messenger.com)

Fin aujourd'hui des 72 heures de grève des greffiers du Togo

L'AGT MENACE DE RECONDUIRE LE MOUVEMENT

Entamée depuis lundi, la grève des greffiers du Togo prend fin aujourd'hui. Mais l'on s'achemine vers la reconduction du mouvement, puisque depuis lundi, aucune information n'a filtré concernant une quelconque démarche tendant à trouver une solution aux revendications. Or l'Association des Greffiers du Togo, le syndicat qui a lancé la grève, a averti



Koffi Esaw, Garde des sceaux, Ministre de la Justice

depuis lundi que le mouvement pourrait être reconduit si rien n'est fait à la fin des 72 heures. Les greffiers du Togo dénoncent ce qu'ils appellent injustice à leur endroit. Pas de primes d'audience ni de transport comme c'est le cas des magistrats. Or proclament-ils, « Nous faisons le même travail ». « Parmi nos revendications, nous faisons comprendre que nous travaillons avec les magistrats, nous allons

aux mêmes audiences. Et si l'audience doit durer de 8 heures à 20 heures, le greffier est là. Donner une prime d'audience et de transport aux magistrats et ne pas en faire de même pour les greffiers, est une injustice ». Les greffiers réclament également de meilleures conditions de travail dont le statut autonome.

La rédaction

LE ROI JUAN CARLOS D'ESPAGNE RENONCE AU TRÔNE EN FAVEUR DE SON FILS

Le roi d'Espagne Juan Carlos va abdiquer en faveur de son fils aîné, Felipe. Agé de 76 ans, Juan Carlos règne depuis près de quatre décennies sur le trône d'Espagne, après avoir été désigné dès 1969 comme le futur successeur du dictateur Franco. Juan Carlos s'est révélé un roi réformateur, assurant habilement la transition démocratique à son royaume. Sa popularité a été ternie ces dernières années par plusieurs scandales.

Juan Carlos : « Je veux le meilleur pour l'Espagne, à laquelle j'ai consacré ma vie tout entière, et au service de laquelle j'ai mis toutes mes capacités, ma volonté et mon travail »

L'annonce de l'abdication du souverain espagnol a été faite ce lundi par le Premier ministre, Mariano Rajoy. « Sa majesté le roi Juan Carlos vient de m'informer de sa volonté de renoncer au trône et de lancer le processus de succession. Je veux vous dire que j'ai trouvé le roi convaincu que c'est le meilleur moment pour que le changement à la tête de l'Etat et la transmission de la couronne au prince des Asturies se passent dans les meilleures conditions », a déclaré le chef du gouvernement qui a annoncé la tenue d'un conseil extraordinaire des ministres dans la journée. « J'espère aussi que le Sénat et le Congrès des députés puissent proclamer le prince des Asturies comme roi d'Espagne à très court terme », a ajouté Mariano Rajoy. Un peu plus tard, dans un bref message télédiffusé, le roi Juan Carlos a déclaré vouloir « le meilleur pour l'Espagne » et considéré qu'il fallait ouvrir « une nouvelle étape d'espoir ».

Roi malgré tout

Quand Juan Carlos Alfonso Víctor María de Borbón y Borbón-Dos Sicilias voit le jour, le 5 janvier 1938, sa famille vit en exil à Rome. L'Espagne est sous le régime franquiste, une dictature établie en 1939 par le général Francisco Franco « le guide (Caudillo) de l'Espagne par la grâce de Dieu », après trois années d'une guerre civile qui a fait 300 000 morts et un demi-million de réfugiés.

Malgré sa lignée prestigieuse, bien peu auraient misé sur les chances de voir le jeune Juan Carlos revêtir les attributs de la Couronne. Descendant direct de Louis XIV, il n'est pas le premier dans l'ordre de succession au trône d'Espagne. Son grand-père, Alphonse XIII aurait dû normalement régner, mais il a été écarté du trône dès 1931, date de l'avènement de la deuxième République espagnole ; il



Le désormais ex Roi Juan Carlos d'Espagne

meurt en 1941. Quand Franco se cherchera un successeur, il éliminera d'office le prince Juan de Bourbon, le fils d'Alphonse XIII et père de Juan Carlos, jugé trop âgé. Juan de Bourbon renoncera à ses prétentions au trône en 1977, alors que son fils Juan Carlos exerce déjà ses fonctions de monarque depuis deux ans. Mais avant cela, tout aurait pu s'arrêter dès 1956. Juan Carlos a alors 18 ans, quand d'un coup de 22 long rifle (qu'il croyait non chargé) il loge, une balle dans la tête de son frère aîné Alfonso, le tuant sur le coup... Un tragique accident qui alimentera bien des doutes.

Quand il est présenté aux Cortes le 22 juillet 1969 par le général Franco qui le désigne ainsi comme l'homme qui lui succédera à titre de roi, personne ne doute que le jeune Juan Carlos ne fera rien d'autre que de mettre ses pas dans ceux du Caudillo. C'est une erreur et ses compatriotes ne tarderont pas à le découvrir. Dès 1976, les changements sont engagés avec en tête la loi pour la réforme politique adoptée par les Cortes et par le peuple qui est consulté par référendum. L'Espagne retrouve une Constitution après en avoir été privée depuis 1936.

Le nouveau monarque fait entrer son pays en « démocratie » malgré les réticences appuyées de l'armée et de l'Eglise. Mais les nostalgiques du franquisme n'ont pas dit leur dernier mot. Alors qu'on est en direct à la télévision, le 23 février 1981, deux cents gardes civils emmenés par le colonel Antonio Tejero font irruption en tirant des coups de feu en pleine séance du Parlement réuni pour l'investiture du Premier ministre.

Une transition exemplaire

Le pays retient son souffle devant cette tentative de coup d'Etat qui

fait vaciller la fragile construction démocratique en cours. Mais le roi, ce jour-là, scelle un pacte avec son peuple par sa détermination face à l'armée de qui il obtient le soutien inconditionnel au régime démocratique légitime. Les Espagnols sont désormais moins des monarchistes que des « juancarlistes » se plaît-on à expliquer aux étrangers de passage.

En août 1995, un complot de l'ETA contre le roi est déjoué à Majorque où la famille royale dispose d'une résidence d'été. L'organisation séparatiste basque envisagera ensuite à plusieurs reprises d'assassiner le roi : en 1997, lors de l'inauguration du musée Guggenheim de Bilbao, en 2004 un projet destiné à abattre son avion ou son hélicoptère avec un missile est dévoilé par le ministre de l'Intérieur. La même année, une opération de l'ETA destinée à abattre le souverain avec un fusil à lunette lors d'un match de tennis de la coupe Davis à Majorque, avait finalement tourné court.

Tout au long de son règne, la popularité de Juan Carlos fait des envieux dans le gotha européen. Monarque constitutionnel, il n'exerce aucun pouvoir et les secousses à répétition du terrorisme qui ébranlent la péninsule ces dernières décennies n'entament pas sa légitimité. Pour beaucoup d'Espagnols, l'équation monarchie = démocratie est parfaitement intégrée. Une évidence dont ont bénéficié largement le roi et sa famille jusqu'à ces dernières années. Jusqu'à ce que la chronique sur la famille royale quitte la rubrique « mariages, baptêmes et petits fours » pour rejoindre celle des affaires en tout genre, beaucoup moins glamour.

La dynastie prend l'eau

« Le chômage m'empêche de dormir » avait déclaré le roi à Noël 2011 avant de filer, en bonne compagnie, faire un safari au Botswana pour chasser des éléphants et une poignée de buffles pour faire bon poids. Personne n'en aurait rien su, comme pour les dizaines de fois précédentes, si le souverain n'avait fait une mauvaise chute... Piteux, accroché à ses béquilles, le roi avait alors présenté ses excuses à la sortie de l'hôpital au peuple espagnol un peu froissé quand même d'apprendre que ces quelques jours de détente royale avait coûté quelque 37 000 euros. Fâcheux en effet alors que l'Espagne s'enfonce dans la crise et la rigueur...

Les vertus de probité et de désintéressement dont on créditait volontiers la casa real ont aussi été mises à mal avec les démêlés judiciaires du gendre du roi, Iñaki Urdangarin, 45 ans. Marié à l'infante Cristina depuis 1997, l'ancien handballeur reconverti dans le business est embourbé dans une affaire de détournement de fonds publics et privés qui lui vaut depuis 2012 de fréquenter davantage les cabinets des juges que les salons des réceptions mondaines. Les deux époux sont l'objet d'une enquête pour fraude fiscale et la maison du couple, estimée à 10 millions d'euros, a été mise sous séquestre fin 2013. Comme si cela ne suffisait pas, la presse se charge en 2013 de rendre publique la relation qu'entretient le roi avec Corinna zu Sayn-Wittgenstein. « Une profonde amitié » résumera la jolie blonde surnommée « la princesse allemande ». Préférant se tenir à l'écart de ces turbulences, la reine Sofia a choisi, elle, de vivre chez son frère à Londres.

Point de vue Philippe Delorme Historien et journaliste Point de vue

Que le roi, en digne descendant de Louis XIV, ne vive pas reclus, passe, mais que cela s'étale à la Une de tous les hebdomadaires, c'en est trop pour les Espagnols. Sondés, en janvier 2014, ils se disent favorables à 62% à une abdication du roi Juan Carlos en faveur de son fils, le prince Felipe : ils étaient 44% à le souhaiter un an auparavant. Les ennuis de santé à répétition (dix opérations en moins de trois ans) d'un Juan Carlos vieillissant et visiblement diminué ont achevé de persuader ses sujets que la dynastie prenait l'eau de toute part et qu'il était temps de changer d'époque.



Complexe Général de Télécommunication

TELECOMMUNICATIONS – VIDEOSURVEILLANCE – INCENDIE – CONTROLE D'ACCES

Etude – Réalisation – Maintenance – Courants faibles

22 37 78 78 / 22 43 56 75 / 90 24 69 95 / 90 96 04 70 / 97 54 93 73

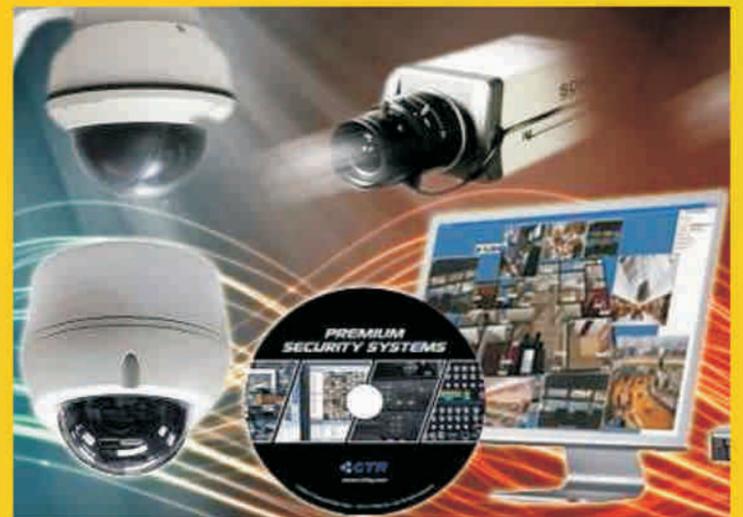
TELECOMMUNICATION

- Etude et déploiement des systèmes de transmission (Wi max, V-Sat ...)
- Maintenance des réseaux d'accès et de transmission (antennes, faisceaux ...)
- Fourniture et pose d'autocommutateurs Alcatel de + de 200 lignes, panasonic ...
- Etude et réalisation de liaisons radios VHF/UHF/HF



INFORMATIQUE

- Réhabilitation et mise en œuvre complète de salles serveurs
- Création de sites et applications web (technologies HTML, CSS, Java Script)
- Maintenance de parcs informatiques (PC, serveurs, Switch, routeurs...)
- Câblage, configuration et sécurité de réseaux complexes



SECURITE ELECTRONIQUE

- Alarme Intrusion (Filaire et Radio)
- Contrôle d'Accès / Verrouillage Automatique
- Vidéo Surveillance & Télé Surveillance
- Détection Incendie

